



0 comme numéro de maison, est ce possible?

Par **goon**, le **16/07/2011** à **09:33**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un terrain, sur lequel une construction est en cours.
Le terrain est référencé au cadastre de mon département.
La commune vient de me communiquer mon numéro de maison sur la rue, sachant que je suis du côté pair, et que le numéro 2 est déjà donné: le service de l'urbanisme m'a donné le 0 (zéro). Est ce possible? Je n'ai jamais vu cela ailleurs.
Par avance merci de votre aide.
Laurent.

Par **mimi493**, le **16/07/2011** à **11:54**

ça je ne l'avais jamais vu.
Voyez si ça vous pose des problèmes pratiques à l'usage

Par **pat76**, le **16/07/2011** à **19:00**

Bonjour
Si cela peut vous intéresser, j'ai trouvé ceci sur le site de wikipédia.
Numérotation séquentielle:
Schéma d'une numérotation séquentielle standard, avec les numéros pairs d'un côté et les numéros impairs de l'autre. Dans la numérotation séquentielle, les immeubles sont numérotés de 2 en 2, depuis le début de la voie. Les numéros pairs (2, 4, 6, etc) sont regroupés d'un côté de la voie et les numéros impairs de l'autre. La position à gauche ou à droite des numéros pairs ou impairs varie selon les pays, et même les villes. Cette numérotation convient aux zones déjà urbanisées, ou quand les distances entre immeubles sont insuffisantes pour que d'autres constructions s'y insèrent. Elle est courante en Europe.
Lorsqu'une parcelle est découpée en plusieurs bâtiments, ceux-ci peuvent garder l'ancien numéro auquel on adjoint une lettre (« a », « b », «

c », etc.) ou d'autres mentions (« bis », « ter », etc.) afin d'être différenciés. A contrario, si des parcelles sont fusionnées, le bâtiment résultant peut se voir attribuer l'ensemble des numéros préexistants (par exemple, si trois parcelles « 81 », « 83 » et « 85 » sont regroupées, elles peuvent devenir le numéro « 81-85 »).

Numérotation métrique[modifier] Dans la numérotation métrique, les numéros des immeubles représentant la distance, généralement en mètres, les séparant du début de la voie. Ce système convient mieux aux zones peu construites ou en cours d'urbanisation, car chaque nouvel immeuble bâti entre deux immeubles existants ne nécessite pas de re-numéroter les suivants, ni d'ajouter un bis, ter, quater, etc. au numéro précédent.

Numérotation par bloc[modifier] La numérotation peut être regroupée par pâtés de maisons, par blocs ou par quartiers. Elle peut adopter plusieurs formes :

Par blocs réguliers : particulièrement fréquente dans les villes organisées selon un plan en damier, cette numérotation est une variante de la numérotation séquentielle qui consiste à sauter à la dizaine ou la centaine suivante quand on passe au pâé de maison suivant. Par exemple, de 0 à 100 pour le premier bloc, puis de 100 à 200 pour le second bloc, etc. Un bloc est déterminé par une voie transversale.

Par ordre de construction dans un bloc, comme par exemple à Tokyo.

Point de départ[modifier] L'ordre dans lequel les immeubles sont numérotés nécessite de déterminer un point d'origine. Il peut s'agir d'un point (centre-ville, place, etc) ou d'un axe (celui d'un fleuve, par exemple). Pour les places et les impasses, il peut arriver que les numéros se suivent dans le sens des aiguilles d'une montre.